



ROYAUME DE BELGIQUE

# Procuration pour le retrait d'un passeport

Document à compléter en MAJUSCULES par le demandeur du passeport.

## Je soussigné\* :

1. Nom :

(de jeune fille pour femmes mariées)

2. Prénom(s) :

3. Numéro de registre national (si connu) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4. Date de naissance :

## Donne procuration à :

1. Nom :

(de jeune fille pour femmes mariées)

2. Prénom(s) :

3. Date de naissance (JJ/MM/AAAA):

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

## Pour le retrait du passeport

établi au nom de

moi-même

l'enfant .....

Date :

Signature\*:

\* Pour le passeport d'un mineur, signature d'un parent, tuteur ou du représentant légal

**La personne qui reçoit la procuration doit se présenter munie d'une  
pièce d'identité permettant de l'identifier.**

Le SPF Affaires étrangères est soumis à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données personnelles et traite toutes les données enregistrées dans le cadre des déclarations de perte ou de vol dans le respect de cette loi.